

DÉLIBÉRATION n° CA-31-10-2024-25 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 31 octobre 2024

Procès-verbal du Conseil de gestion
de la Fondation Poitiers Université du 12 juillet 2024

Le Conseil d'administration

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3 et R. 719-194 à R. 719-205 ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers, notamment les articles 33, 133 et 134 ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

Le procès-verbal du Conseil de gestion de la Fondation Poitiers Université du 12 juillet 2024 est approuvé, conformément à l'annexe à la présente délibération.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération et son annexe sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 31 octobre 2024
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

MEMBRES

Présents

Marc Bonassies
Frédéric Dupuy
Virginie Laval
Jérôme Petit
Flora Sfez
Anne Vermote

Excusés

Xavier de Boysson
Cédric Lapiteau
Johnny Rousseau

Ont donné procuration

Xavier de Boysson
Cédric Lapiteau
Johnny Rousseau

à

Marc Bonassies
Virginie Laval
Marc Bonassies

MEMBRES DE DROIT

Claudio Galdérisi, *Recteur délégué pour l'ESRI Nouvelle Aquitaine*, représenté par Maryan Danede – *Chargé régional de l'Enseignement Supérieur de la Région Académique Nouvelle-Aquitaine* -

MEMBRES INVITÉS

Présents

Thierry Ferreira – *Délégué général – Fondation*
Danielle Gadeau – *Assistante – Fondation*
David Martin – *Agent comptable de l'Université*
Caroline Picard – *Responsable mécénat et communication – Fondation*
Pascal Roblot – *Vice-Président Université, partenariats et contrats de sites*
Thomas Rogaume – *Vice-Président Délégué Université, à la Recherche innovation et partenariats*

Il est 11h, le Président de la Fondation Poitiers Université, M. Marc Bonassies, et la Présidente de l'Université de Poitiers, Mme Virginie Laval, accueillent les membres présents et souhaitent la bienvenue à ceux participant en visio-conférence.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président de la Fondation fait le compte des présents (6) et des procurations (3). Le quorum étant atteint, il passe à l'adoption du procès-verbal du Conseil de gestion précédent :

Le procès-verbal du Conseil de Gestion du 12 mars 2024 est adopté à l'unanimité.

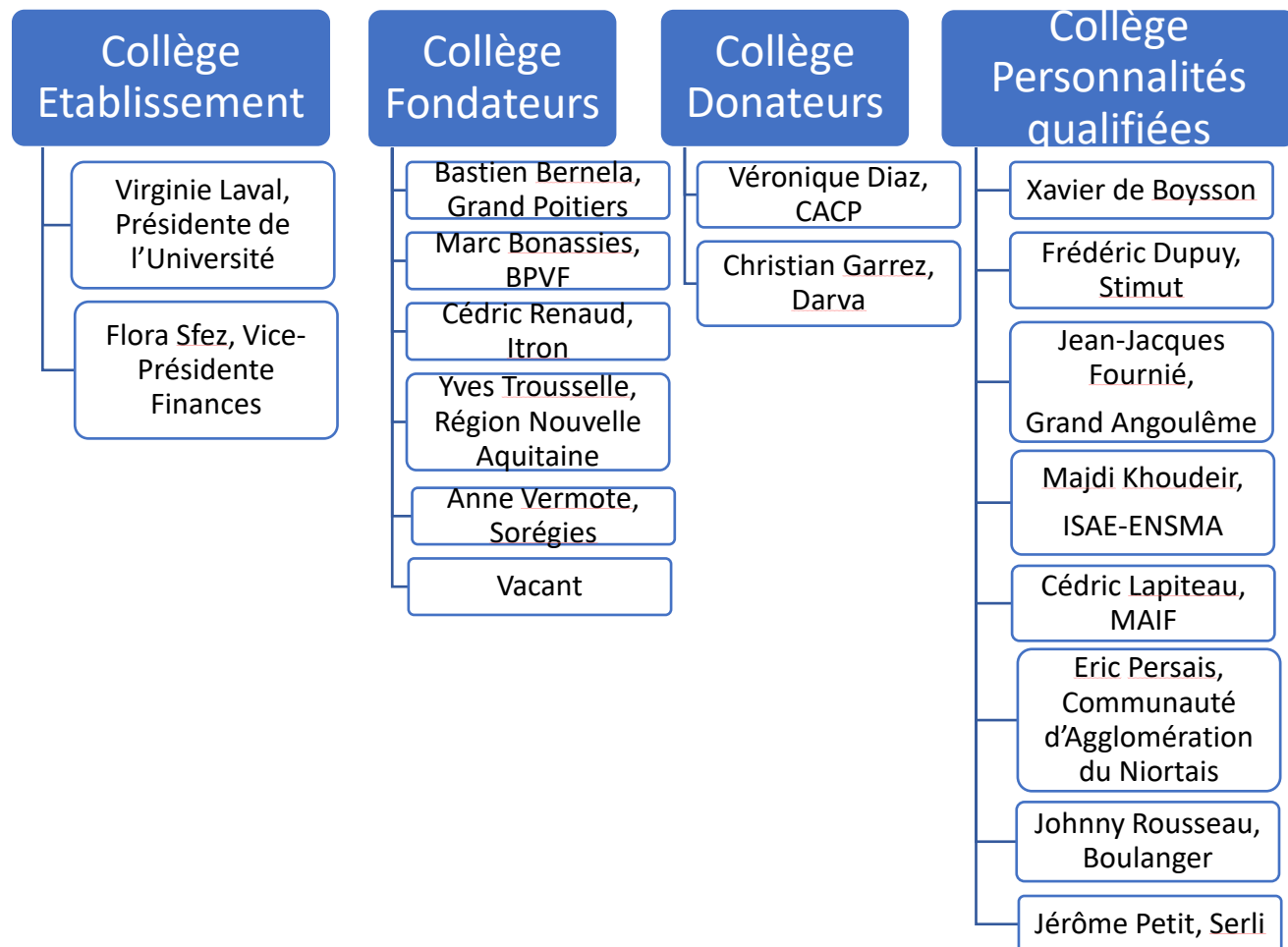
Le Président de la Fondation commence en expliquant que le sujet principal de ce Conseil sera centré sur l'actualisation des membres qui le compose, du fait d'un poste vacant qui induira une nouvelle répartition des membres par collèges.

Le document de séance, projeté pendant ce Conseil, a été envoyé la veille par mail aux administrateurs.

1. ACTUALISATION DU CONSEIL DE GESTION

M. Marc Bonassies explique que les **18 membres** du Conseil de gestion de la Fondation de l'Université de Poitiers sont répartis en **4 collèges différents**.

Ci-dessous la répartition actuelle :



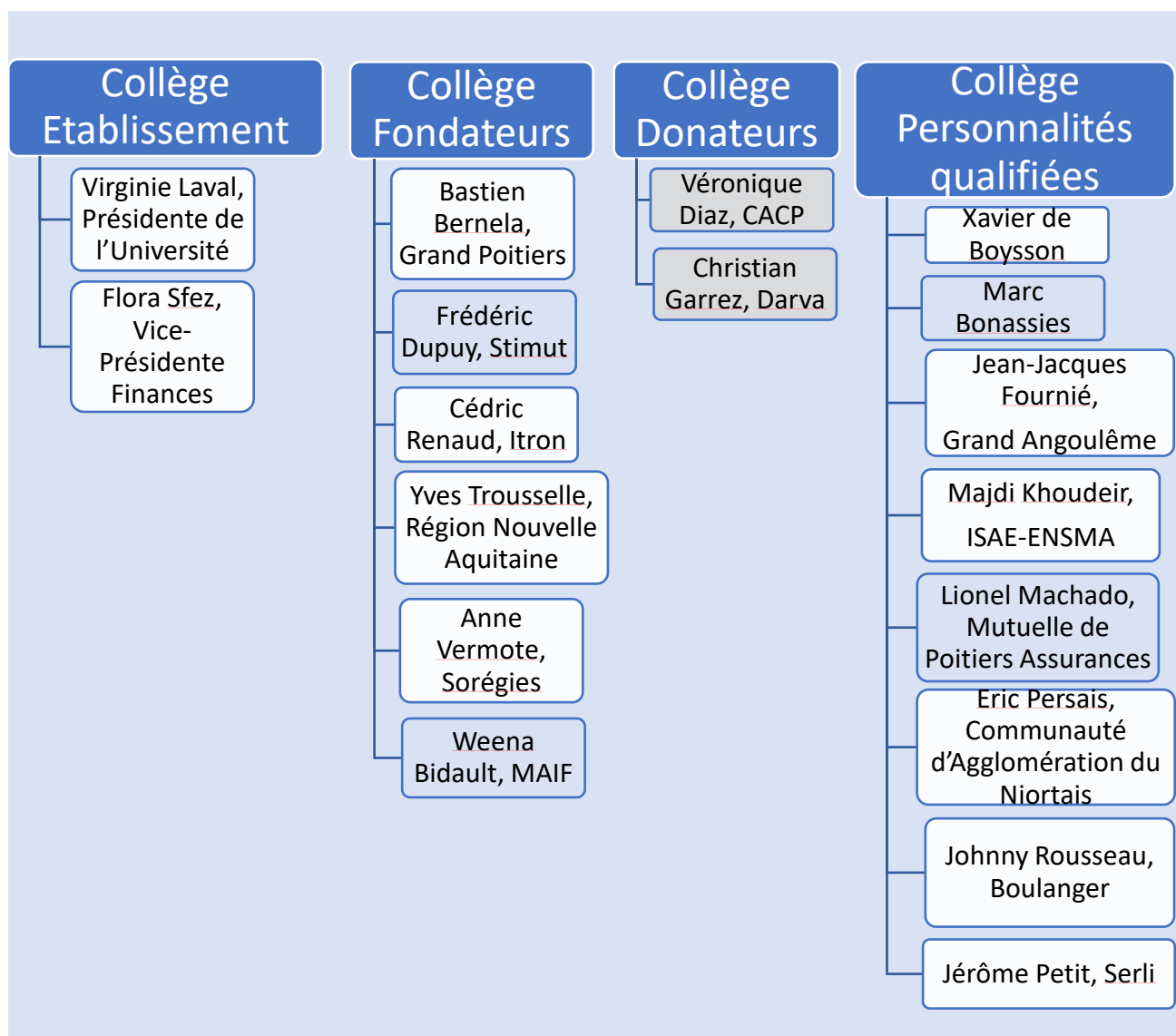
Le poste vacant dans le collège des Fondateurs, lié au décès de M. Pierre Guénant, a été proposé à la MAIF (puisque Fondateur) qui a accepté. Du fait du départ de M. Cédric Lapiteau vers d'autres fonctions, le Président de la MAIF a souhaité qu'il soit remplacé par Mme Weena Bidault, mandataire du Conseil d'Administration de la MAIF.

Le poste vacant dans le Collège des personnalités qualifiées, libéré par ce mouvement, a été proposé à la Mutuelle de Poitiers Assurances (partenaire de la Fondation sur différents dispositifs depuis 2015), en la personne de M. Lionel Machado, qui a accepté.

M. Marc Bonassies, Président de la Fondation, quitte ses fonctions au sein de la Banque Populaire Val de France. De ce fait, M. Frédéric Dupuy de la société STIMUT, a accepté de rejoindre le Collège des Fondateurs, pour que M. Marc Bonassies intègre le Collège des Personnalités qualifiées.

Enfin, au 31 juillet prochain les deux mandats du Collège des donateurs arrivent chacun à échéance. Mme Véronique DIAZ, ne souhaite pas renouveler son poste, il sera vacant au prochain Conseil et à ce jour, M. Christian Garrez n'est pas encore revenu vers la Fondation.

Ci-après la nouvelle répartition proposée aux membres :



Après délibération, cette nouvelle répartition est acceptée à l'unanimité.

2. Dynamique autour des programmes

Le Président de la Fondation laisse la parole au Délégué général, M. Thierry Ferreira.

1.1- Chaires, dépôts de projets :

La philosophie des chaires partenariales de l'Université de Poitiers, est de créer des pépinières de projets pluridisciplinaires sur des thèmes d'intérêt collectif, autour de cas d'usages ancrés dans le territoire.

Dernièrement, trois Chaires ont déposé des dossiers à des appels à projets (*cf slides 13 / 14 / 15 du document de séance en [annexe 1](#)*).

- la Chaire CERVAl, auprès du mécénat des Mutuelles AXA (Appel à projets Santé 2024), sur l'analyse cognitive et l'évaluation du risque avancé de la maladie d'Alzheimer (programme CERVIAz) ;

- la Chaire ENERGIE, pour le projet « Energie et territoires ruraux, les atouts et défis de réindustrialisation décarbonée » sur le site des Fonderies du Poitou, auprès de la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du PSGAR (Programmes Scientifiques de Grande Ambition Régionale) « Energie ». Ces programmes régionaux nécessitent un co-financement à hauteur de 50% de la part d'autres acteurs publics ou privés. Dans le cas de ce projet, le co-financement serait apporté par les partenaires privés (TSE, LHYFE, Selfee et ESTIA), sous la forme de mise à disposition de personnels, de financement de stages et du co-financement d'une thèse, et par Grand Châtellerauld (financement de stages), membre du consortium et localité où se situe le cas d'usage.

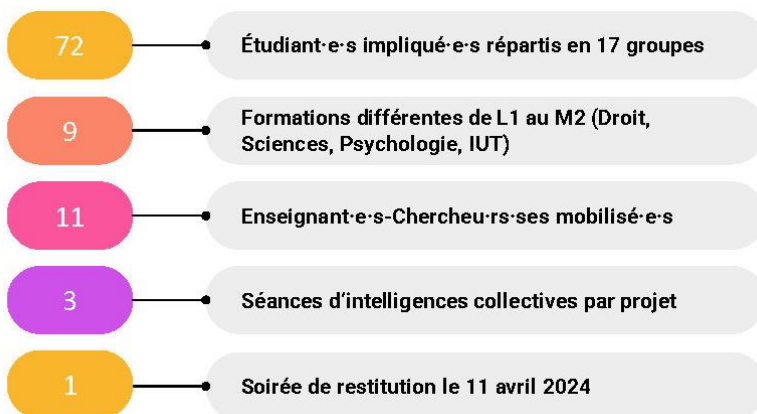
- La Chaire Biodiversité, concernant un projet de préservation et de restauration des zones humides pour limiter l'effet des crues en zones périurbaine, sur le territoire de Grand Poitiers. Le projet a été déposé auprès de la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du PSGAR « Eau ». Le co-financement sera apporté en partie par Grand Poitiers, qui financera la phase travaux. Le dossier fera également l'objet d'une demande auprès de la « Fondation MAIF pour la Recherche », afin de compléter l'enveloppe nécessaire (dossier en cours de rédaction).

M. Danede demande si Grand Poitiers participe aux actions de la Chaire Biodiversité, menées sur son territoire ? M. Thierry Ferreira lui répond que la collectivité de Grand Poitiers est un membre actif de la Chaire Biodiversité et est représentée, au même titre que Grand Châtellerauld, à son comité de pilotage. En ce sens, elle participe à la proposition de cas d'usages et mobilise ensuite des personnels et des moyens au service des projets (programmes sur les « Ilots de chaleurs urbains » ou « les continuums fluviaux » (décrit ci-dessus), à titre d'exemples).

1.2- IDEA :

Cette année, 3 nouveaux projets ont été proposés à des étudiants, en plus des 3 autres menés l'année dernière (cf slides 18 et 19 du document de séance [en annexe 2](#)), soit un total de 6 projets menés pour l'année universitaire 2023/2024.

On note également qu'une connexion a été créée avec 2 Chaires partenariales. En effet les nouveaux projets, à savoir restauration des sols, eaux pluviales et risques de chutes sont issus des Chaires Biodiversité et CERVAL.



M. Thierry Ferreira rappelle comment se coordonne ce dispositif IDEA - Innover en Dehors du cAdre. En plus d'une équipe universitaire qui encadre les étudiants dans leur travail, des institutions locales sont parties prenantes pour faire remonter des projets concrets, comme Grand Poitiers (ex avec le projet des eaux fluviales) ou la commune de Neuville de Poitou (pour le projet restauration des sols). Les ateliers d'intelligence collective, qui permettent de réunir l'ensemble des étudiants issus de différentes filières sur un même projet, sont menés par le Fablab La FaBrick, qui organise également la phase de restitution.

Cette action est menée grâce au mécénat de la société LEA NATURE (« FICUS Fondation » ; partenariat renouvelé cette année).

D'ailleurs, le projet des **toilettes sèches à usage collectif et méthanisation du Fumain**, commencé en septembre 2022, est entré dans la phase « conception de prototype », grâce, en particulier, à un nouveau partenariat avec l'IUT de Poitiers, dont les étudiants ont réalisé 4 méthaniseurs école en conception « low tech ».

Après 2 années d'expérimentation de ce dispositif, il apparaît que certains de ces projets vont conduire à la création de « produits » ce qui amène à la question de l'entrepreneuriat.

La Fondation a bien un dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise, « Ma 1^{ère} Entreprise », avec la Fondation Banque Populaire Val de France, mais peut-être faut-il penser à créer un dispositif « entreprise école », constitué d'étudiants, d'anciens étudiants et d'enseignants, sur le modèle d'une SCIC ? M. Rogaume intervient pour inviter la Fondation à se rapprocher du dispositif « Pépites » de l'Université pour aborder cette question.

3. Les nouveaux partenariats

- **La Roche Posay** : Renouvellement du partenariat en faveur de la Chaire Biodiversité
- **MAIF** : Renouvellement du partenariat en faveur de la Chaire Biodiversité
- **MGEN** : Renouvellement du partenariat : convention 2024-2025 en faveur de la Chaire Sport Santé, en particulier pour co-financer une thèse sur le thème de la transition vers la retraite
- **Grand Châtelleraut** : Renouvellement du partenariat : rédaction d'une convention 2024-2025-2026, en faveur de divers projets dont les chaires partenariales, et en particulier la Chaire Énergie et Territoire

Actuellement, un travail a été engagé avec la Direction des Affaires Juridiques de l'Université pour la mise en place d'une convention-cadre de mécénat de compétences pour des missions de formation. Deux partenariats sont en cours de signature dans ce cadre :

- **Asmodee** : Master Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux ; parcours Management du jeu et des pratiques ludiques (ouverture à la rentrée 2024)
- **Business France** : Cours de Droit de la Propriété Intellectuelle – Master Droit et Management des vins et spiritueux, sur le site de Segonzac

Le Président de la Fondation laisse la parole à Mme Caroline Picard, Responsable Mécénat et Communication, pour la dernière partie de ce Conseil.

4. Divers

Rapport d'activité 2023

Le rapport d'activité 2023 sera diffusé la semaine du 15 juillet sur le site de la Fondation et via la newsletter. Les exemplaires papier seront transmis aux partenaires par voie postale à la rentrée.

Retour sur les évènements du printemps

- 13 mars 2024 : Dans le cadre de la Semaine du Cerveau, la Chaire CERVAL (Chaire d'étude et de recherche sur le vieillissement cérébral) a organisé une journée spéciale à l'Espace Mendès France, avec notamment une table ronde sur le thème « Alzheimer : la pluridisciplinarité au service du préventif et du curatif »
- 28 mars et 16 mai 2024 : Organisation d'ateliers au potager solidaire (sur le site du Jardin Botanique Universitaire) autour de deux thématiques, la confection d'oyas à partir de pots en terre cuite et la découverte de la permaculture. Ces ateliers s'inscrivent dans le programme

« Fournir Produire Apprendre » de la Fondation Poitiers Université, avec le soutien de la DREETS Nouvelle Aquitaine et de l'Association Crédit Agricole Solidarité et Développement.

- 11 avril 2024 : Soirée de restitution du programme IDEA, avec présentation de l'avancement des projets sous forme de pitch et/ou de posters

Évènements à venir

- Mois d'accueil 2024 - La Fondation sera présente sur les 4 sites de l'Université : à Poitiers lors du village étudiant le 10 septembre ; à Angoulême lors de la journée d'accueil le 16 septembre ; à Niort lors du forum Vie Etudiante/Bien être Santé le 18 septembre et à Châtelleraut (date à venir). Ce sera l'occasion pour la Fondation de faire connaître ses actions aux étudiants, mais également de distribuer un « kit de démarrage » de cuisine (économies, planches à découper, cuilières en bois, torchons) aux étudiants venant récupérer un Panier Bio Solidaire, dispositif soutenu par la Fondation.
- 11 octobre 2024 : Journée d'étude sur le thème « Les usages adolescents du smartphone : entre acceptation, régulation et auto-régulation », en clôture du projet Digital Practices Awareness porté par le laboratoire TECHNÉ et soutenu par la Fondation MAIF.

Il est midi, le Président de la Fondation lève la séance et souhaite un bel été aux membres présents.

Le prochain Conseil de gestion est programmé au
Mardi 12 novembre 2024 à 14h00

Dynamique autour des programmes Chaires



Chaire CERVAl : Dépôt d'un projet auprès du mécénat des Mutuelles AXA (Appel à projets Santé 2024)



Titre : CERVIAz - « analyse Cognitive et Évaluation du Risque aVancé de la maladie d'Alzheimer »

Partenaires :



Demande : 803 k€ (dont 4 thèses environnées) sur un budget global de 1M€



Conseil de gestion – 12 Juillet 2024

13

Dynamique autour des programmes Chaires

Chaire Energie et Territoire : Dépôt d'un projet auprès de la Région Nouvelle Aquitaine – PSGAR (Programmes scientifiques de grande ambition régionale)

Financement à 50 % de la hauteur globale du budget



Titre : Energie et territoires ruraux, les atouts et défis de la réindustrialisation décarbonée – Exemple du site des « Fonderies du Poitou »

Partenaires académiques :



Partenaires privés et institutionnels :



Demande : 707 k€ (dont 6 thèses environnées, 4 Post-doctorants et 4 Ingénieurs d'Etudes) pour un budget global de 1,4 M€



Conseil de gestion – 12 Juillet 2024

14

• Dynamique autour des programmes Chaires •



Chaire Biodiversité : Dépôt d'un projet auprès de la Région Nouvelle Aquitaine – PSGAR (Programmes scientifiques de grande ambition régionale)

Financement à 50 % de la hauteur globale du budget / Fondation MAIF ?



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

fondation
MAIF pour la
recherche

Titre : Préservation et restauration des zones humides pour limiter l'effet des crues en zone périurbaine

Partenaires académiques :



Partenaires privés et institutionnels :



PictaMap



*Demande : 188 k€ (dont 1 thèse environnée et 1 Post-doctorant)
pour un budget global de 376 k€*

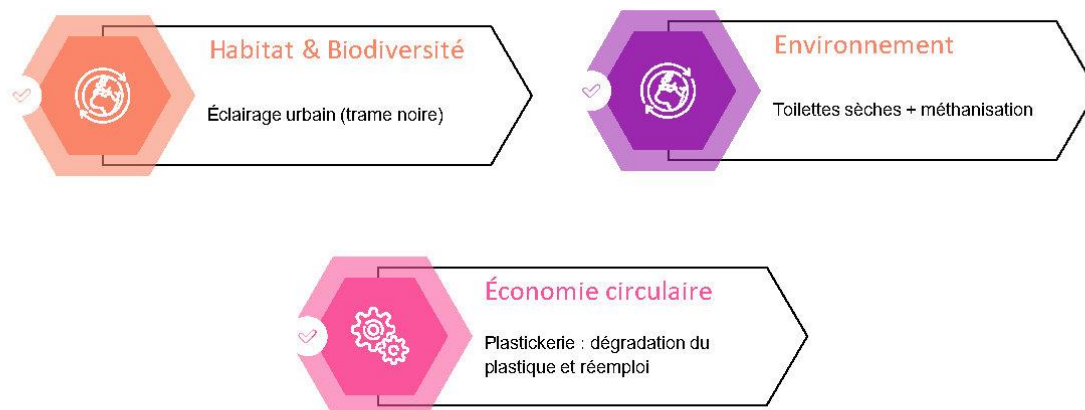


Conseil de gestion – 12 Juillet 2024

15

Dynamique autour des programmes IDEA

3 projets à l'étude en 2022-2023



Conseil de gestion – 12 Juillet 2024

18

Dynamique autour des programmes IDEA

3 nouveaux projets à l'étude en 2023-2024



Conseil de gestion – 12 Juillet 2024

19